

Classes d'actifs

ACTIONS INTERNATIONALES

Un fonds de Polen disponible chez Amundi

Le gestionnaire a intégré dans sa Sicav un produit géré par Polen Capital et distribué par IM Global Partner

Le fonds, très concentré, est investi sur les valeurs qui procurent des flux de trésorerie et un bilan robustes

Par **FRANCK JOSELIN**



@FranckJoselin

+ E-MAIL fjoselin@agefi.fr

Un nouveau pas vient d'être franchi dans les synergies qu'il peut exister entre IM Global Partner et ses actionnaires. La société, créée en 2013 par Philippe Couvrecelle et Jean Maunoury a en effet vocation d'investir dans des sociétés de gestion à l'étranger et proposer leurs produits à la vente sur le continent européen. Pour l'heure les cinq sociétés de gestion partenaires - Polen Capital, Dolen McEniry, Sirios Capital Management, Dynamic Beta investments, et Scharf Investments - sont situées aux Etats-Unis.

Depuis 2015, Eurazeo, Amundi, le Groupe Dassault et La Maison sont entrés au capital d'IM Partner. Mais

aujourd'hui, Amundi l'actionnaire, devient Amundi le partenaire, en intégrant une stratégie de Polen Capital dans sa Sicav. Ainsi, le fonds Polen Capital Global Growth est devenu Amundi Polen Capital Global Growth et sera distribué par le gestionnaire auprès de tous ses partenaires.

Croissance robuste. Il est vrai que le fonds de Polen a de quoi séduire, puisque son processus de gestion mêle à la fois le style croissance et une gestion, sur certains points, très conservatrice. A partir d'un univers de 3.000 valeurs internationales, le gérant effectue d'abord un premier tri, en ne retenant



DF

JULIEN FROGER,

responsable du développement de la plateforme de distribution de iM Global Partner en Europe

Son processus de gestion mêle à la fois le style croissance et une gestion, sur certains points, très conservatrice

que celles dont le retour sur capitaux propres (ROE, Return on equity), qui se calcule en divisant le résultat net par les capitaux propres, est supérieur à 20%. Les entreprises doivent aussi n'avoir pas ou très peu de dettes. Il faut également que les bénéficiaires soient en croissance de plus de 15% par an avec des marges qui elles aussi progressent ou, du moins, restent stables. « Ces critères constituent une "marge de sécurité" pour le gestionnaire », explique Julien Froger, responsable du développement

de la plateforme de distribution de iM Global Partner en Europe. *Lorsque les sociétés sont financièrement saines, elles résistent mieux que les autres aux aléas du marché.* Après avoir appliqué leurs différents critères de sélection, les gérants disposent d'un univers restreint de 100 à 150 valeurs, sur lesquelles vont se concentrer la dizaine d'analystes dédiés à la stratégie croissance.

Conviction. Le fonds de Polen Capital s'affiche clairement comme un produit de conviction puisque le nombre de lignes détenues en portefeuille n'excède pas une trentaine. Et le gérant ne multiplie pas les aller-retour. Son taux de rotation reste en effet cantonné à une vingtaine de pourcents par an. En d'autres termes, les gestionnaires restent positionnés sur une valeur pendant cinq ans en moyenne. « Les analystes peuvent surveiller une valeur

pendant plusieurs années avant d'y investir. Ils la suivent, l'analysent, échangent avec les dirigeants. Puis lorsqu'ils ont fait leurs choix, ils s'y tiennent, tant que la société répond toujours à leurs critères », précise Julien Froger. Concernant la valorisation, les gérants la prennent en compte, mais ils peuvent payer un peu plus cher une valeur que la moyenne de valorisation du secteur si elle passe les filtres de leur processus d'investissement. Cependant, cette même valorisation, si elle devient excessive, peut conduire le gérant à alléger sa position s'il détient déjà le titre en portefeuille.

L'ESG comme protection. Le gestionnaire a par ailleurs intégré des critères ESG dans son processus de gestion. Il fait appel à Sustainalytics pour noter ses valeurs en portefeuille. Mais cette démarche ne vise pas à faire de sa gestion une gestion ISR, ce qu'il recherche avant tout, c'est de se protéger contre des risques qui pourraient survenir dans le cas où la société dans laquelle il investit ne respecte pas ces critères durables. « La notation ESG ne sert pas à gérer en excluant, par exemple, des sociétés ou des secteurs, mais elle conforte les gérants dans la conviction qu'ils ont que la société ne connaîtra pas de problèmes pouvant endiguer sa croissance dans les années à venir », note Julien Froger. Même si évidemment rien n'est certain sur les marchés, la croissance peut donc, dans certains cas, ne pas être antinomique avec une vision prudente des investissements.